



CASSE SOCIALE

LA SANCTION EST L'ARME DU FAIBLE

Suite à la trahison dont sont victimes les Personnels après la signature d'un relevé de conclusion voulant éteindre tout espoir de sécurité et de reconnaissance attendues pourtant par **TOUS**, les sanctions laissées sur le bas-côté par le signataire *UFAP-Unsa* n'en demeurent pas moins réelles. Il est impensable que les retenues financières suite à la lutte que nous avons connue, n'aient pas été négociées en amont de cette signature. Mais le constat est là ! Plusieurs milliers de collègues vont se voir appliquer des sanctions financières suite à ce mouvement social sans précédent, ce qui ne fera que rajouter un énième coup de poignard à tous les Collègues qui ont combattu si fièrement tant de jours pour un espoir volé !

Pour **FO PÉNITENTIAIRE**, cette situation est inacceptable et surtout immonde ! Nous comprenons bien là la manœuvre de « certains » de vouloir faire de ce moment historique, un exemple afin de faire taire à tout jamais la **colère** des Personnels de surveillance.

Il n'en demeure pas moins que **FO PÉNITENTIAIRE** n'a pas et ne baissera pas les bras pour faire vivre cette flamme qui nous animent toutes et tous ! **FO PÉNITENTIAIRE** usera de toutes les armes législatives et juridiques afin de limiter cette casse sociale que tentent de nous imposer nos têtes pensantes et leurs complices !

Dans l'attente d'une réponse éclairée du cabinet ministériel, comme nous l'avons exigé, quant à l'application ou non des sanctions disciplinaires et des 1/30^{ème}, **FO PÉNITENTIAIRE** assume les modalités de cette mobilisation, quand d'autres tentent de se défausser lâchement et désespérément, prouvant une fois de plus le peu de considération et le peu de courage syndical qu'ils ont pour la défense de notre profession. En effet, cette mobilisation historique n'a jamais été, pour **FO PÉNITENTIAIRE**, une stratégie malsaine de communication à des fins électoralistes. La position affichée par **FO PÉNITENTIAIRE** dès le jeudi 11 janvier 2018 est restée identique, contrairement à ces agitateurs !

D'ores et déjà, **FO PÉNITENTIAIRE** a mis à disposition des représentants locaux et régionaux des moyens législatifs afin d'entamer les premières démarches nécessaires et préalables pour la contestation des sanctions. **FO PÉNITENTIAIRE** a également débuté une collecte de dons afin d'anticiper une intervention financière pour aider le maximum de Collègues qui se trouveraient en grandes difficultés suite aux retenues de salaire qui pourraient être appliquées sur la paye de mars 2018. **FO PÉNITENTIAIRE** remercie par la même occasion toutes celles et ceux qui ont déjà fait preuve d'une grande générosité.

**FO PÉNITENTIAIRE NE FUIRA PAS ET CONTINUERA
À PRENDRE SES RESPONSABILITÉS !
LE SOUTIEN N'EST PAS QU'UN VAIN MOT, MAIS RÉCLAME DES ACTES !**

FO Pénitentiaire – le 08 février 2018

FO
Pénitentiaire

Par, Pour et avec VOUS !!!

• Membre de l'Union des Syndicats FO des Personnels du Ministère de la Justice •

LES PERSONNELS
DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
FO
Union des Syndicats